

## LE RYTHME D'INFLATION POURSUIT SA BAISSSE

# LA STRATÉGIE DE L'ETAT PORTE SES FRUITS



Après avoir atteint des taux presque à deux chiffres, dépassant les 9%, durant les deux dernières années (2022 et 2023), le rythme de l'inflation est en courbe baissière depuis fin 2023 (+9,3%), passant à 9,1 % en janvier 2024, 8,6% en février et 8,1 en mars 2024, avant de s'établir à 6,8% en mai dernier. En effet, selon le dernier bulletin de l'Office national des statistiques (ONS) sur l'Indice des prix à la consommation du mois de mai 2024, le rythme de l'inflation annuel (juin 2023 à mai 2024 / juin 2022 à mai 2023) est de +6,8 %.

Lire en page 3

### MONDE

## Législatives en France LA BARRE DES 200 DÉSISTEMENTS CONTRE LE RN FRANCHIE



D'ultimes tractations précédaient la clôture, hier, mardi à 18H00, du dépôt des candidatures pour le second tour des élections législatives, alors que la barre des 200 désistements a été franchie, dans une tentative de constitution d'un "front républicain" contre un Rassemblement national, aux portes de la majorité absolue.

Lire en page 10

### TOURISME

Lancement de la réalisation de 800 projets d'investissement

P4

### POINT DE VUE

(1<sup>ère</sup> partie)

## DÉBAT PRÉSIDENTIEL : TRUMP VERSUS BIDEN

Le décryptage sur la guerre en Ukraine

P5

### CONTRIBUTION

## DE LA DÉCLARATION DE BALFOUR À LA GUERRE CONTRE GAZA

Les fondements du conflit

Israélo-Palestinien

Pp7,8 et 9





## Industrie pharmaceutique

# Les entreprises appelées à s'ouvrir sur les startups pour stimuler l'innovation



**L**es participants à une journée d'étude sur "l'innovation en santé et l'industrie pharmaceutique en Algérie" ont souligné, mardi à Alger, l'importance pour les entreprises de ce secteur de s'ouvrir sur les startups pour stimuler l'innovation et améliorer les services de la santé. Opérateurs économiques, startups et cadres de ministères concernés par le thème, présents à cet événement ont considéré que l'accélération technologique et la complexité croissante des marchés "imposent aux entreprises l'ouverture sur les startups pour stimuler l'innovation et œuvrer à trouver des

solutions à des problèmes posés, notamment dans le secteur de la santé". Dans cette optique, le directeur de la sérialisation et des données pharmaceutiques au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Mehdi Amrouni, a relevé que le département qu'il représente s'emploie depuis des années à allier des startups dans ses projets, soulignant que pendant la crise sanitaire du COVID-19, le ministère s'est associé avec une startup pour créer une plateforme de "supply chain" sur la disponibilité des médicaments dans le cadre d'un système de veille lancé dans la foulée des actions entreprises.

Il a dans le même ordre d'idée assuré que la même startup a développé pour le ministère une plateforme pour créer un système de transfert de données pharmaceutiques. M. Amrouni a également indiqué que des startups accompagnent actuellement, à travers leurs innovations et solutions, le ministère dans ses efforts de numérisation du secteur et de promotion de la production pharmaceutique.

De son côté, la Secrétaire générale du ministère de l'Économie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Nacima Arhab a relevé que la nouvelle loi des marchés publics facilite pour les startups labellisées la participation aux appels d'offres et par ricochet encourage les entreprises à faire appel aux startups pour promouvoir leurs services. Elle a, dans ce contexte, mis en avant le rôle de l'accélérateur de startups public, Algeria venture, dans la création de liens et d'opportunités d'innovation entre les startups et les entreprises.

Intervenant à l'occasion, la fondatrice d'une plateforme de vigilance pharmaceutique, Farah Bouras, a estimé que "la collaboration startups-entreprises s'impose aujourd'hui comme une démarche importante dans l'accès des entreprises à de nouvelles idées et technologies", appelant à "une synergie d'efforts entre différents acteurs du domaine pour mettre en lumière le rôle que peuvent jouer les startups dans la promotion des divers secteurs et l'amélioration de la qualité des services". Des thèmes en relation avec l'intelligence artificielle (IA) et l'innovation technologique en santé ont été également débattus par les participants à cette journée d'étude, organisée par l'incubateur numérique, DZ HadinaTech.

## Adrar

### Le groupe «Giplait» inaugure un centre de distribution de lait et dérivés

**L**e groupe "Giplait" procédera, aujourd'hui, mercredi, à l'inauguration d'un centre de distribution et de vente en gros et en détail de lait et dérivés dans la wilaya d'Adrar, indique mardi un communiqué du groupe.

Cette initiative "intervient en consécration des aspirations et objectifs commerciaux du groupe, consistant à généraliser la disponibilité de ses produits pour être accessibles à la population des différentes wilayas du pays", précise le communiqué.

Le projet qui s'étend sur une superficie de près de 5.057 m<sup>2</sup>, comprend une infrastructure de réfrigération pour la conservation et le stockage des produits de consommation, conformément aux normes et aux standards en vigueur, dans l'objectif de fournir du lait, produit de large consommation, ainsi que tous les produits laitiers et dérivés commercialisés au niveau de ses unités dans la majorité des régions du Grand Sud, selon la même source.

## Air

### Algérie/Conditions météorologiques exceptionnelles

### Des perturbations sur certains vols vers le Sud

**L**a Compagnie nationale Air Algérie a indiqué, lundi dans un communiqué, que les perturbations sur certains vols vers le Sud étaient dues aux conditions météorologiques exceptionnelles dans étaient à pied d'œuvre pour rétablir au plus vite le programme habituel des vols.

"Vu les conditions météorologiques exceptionnelles dans certaines wilayas du Sud, nous tenons à informer notre aimable clientèle que les retards ou l'annulation de certains vols sont dus essentiellement à la canicule et aux tempêtes de sable défavorables au décollage et au survol de nos avions", lit-on dans le communiqué.

"Cette situation exceptionnelle, indépendante de notre volonté, ne nous permet pas d'assurer la continuité des opérations de transport de nos clients, dont la sécurité est notre priorité absolue", a affirmé Air Algérie, assurant que ses équipes étaient à pied d'œuvre pour rétablir au plus vite le programme habituel des vols.

Air Algérie a ajouté que ses services "veillent à proposer des alternatives aux clients pour leur permettre de rejoindre leurs destinations dans les meilleurs délais, tout en offrant des services supplémentaires aux voyageurs impactés, y compris l'hébergement à l'hôtel, le cas échéant, et la facilitation des procédures de nouvelle réservation".

## Sécuritaire

### Cinq terroristes arrêtés à Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset

**C**inq (5) terroristes ont été arrêtés et une importante quantité d'armes et de munitions récupérée par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), dans deux opérations distinctes à Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset (6e Région militaire) durant la période du 20 au 23 juin, indiquait, hier, mardi, le ministère de la Défense Nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace des renseignements, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté cinq (05) terroristes durant la période du 20 au 23 juin 2024, dans deux opérations distinctes au niveau du Secteur opérationnel Bordj Badji Mokhtar et du Secteur militaire Tamanrasset en 6e Région militaire", précise la même source.

"La première opération effectuée au niveau du Secteur militaire Tamanrasset a permis l'arrestation de quatre (04) terroristes. Il s'agit de In-Adjenna Ahmed dit Ahmed El-Targui,

Foughas Abdelkarim dit Beka, Aberzouleg Moussa dit Machaki, Hadj Ousmane Boujemaa dit Djema". "Les terroristes appartenant aux groupes terroristes activant dans la région du Sahel avaient en leur possession deux (02) fusils mitrailleurs type FMPK, quatre (04) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, deux (02) chaînes de munitions garnies de 139 balles de calibre 7.62x54 mm et six chargeurs de munitions garnis de 148 balles de calibre 7.62x39 mm", note le communiqué.

"La seconde opération effectuée au niveau du Secteur opérationnel Bordj Badji Mokhtar a permis l'arrestation du terroriste recherché, Barbouchi Mataa Moulou".

Ces opérations "rétèrent, encore une fois, l'efficacité de l'approche adoptée par l'ANP et les efforts consentis par nos Forces armées sur le terrain afin de venir à bout du fléau du terrorisme dans notre pays et asseoir la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du territoire national", conclut le communiqué du MDN.



## Le rythme d'inflation poursuit sa baisse

# La stratégie de l'Etat porte ses fruits

Après avoir atteint des taux presque à deux chiffres, dépassant les 9%, durant les deux dernières années (2022 et 2023), le rythme de l'inflation est en courbe baissière depuis fin 2023 (+9,3%), passant à 9,1 % en janvier 2024, 8,6% en février et 8,1 en mars 2024, avant de s'établir à 6,8% en mai dernier. En effet, selon le dernier bulletin de l'Office national des statistiques (ONS) sur l'Indice des prix à la consommation du mois de mai 2024, le rythme de l'inflation annuel (juin 2023 à mai 2024 / juin 2022 à mai 2023) est de +6,8 %.

Par Akrem R.

Il est en baisse de près de deux points par rapport au mois d'avril dernier, où le taux d'inflation annuel (mai 2023 à avril 2024 / mai 2022 à avril 2023) est de 7,4%, selon l'ONS. Cette baisse de l'inflation est le résultat des mesures et des efforts consentis par le gouvernement pour la préservation du pouvoir d'achat des ménages et notamment l'augmentation de la production nationale agricole et industrielle notamment. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait déclaré lors de sa dernière rencontre avec les représentants de la presse nationale, que l'Etat œuvrait à réduire le taux d'inflation à moins de 4%.

La lutte contre l'inflation figure parmi les trois axes auxquels s'attèle l'Etat pour augmenter le pouvoir d'achat des citoyens, avec l'axe social qui prévoit l'augmentation des salaires et l'institution de l'allocation chômage, ainsi que «la défense de la valeur du dinar algérien», avait indiqué le chef de l'Etat.

Dans son plan de lutte contre l'inflation, le gouvernement a pris une série de mesures, en s'attaquant en premier lieu, à la réorganisation des importations, notamment, les produits de première nécessité, dont les prix connaissent une flambée sur les marchés internationaux, d'autant que 60% de la structuration de l'inflation est due à des facteurs extérieurs (la hausse des prix au niveau international).

L'importation et la distribution des céréales et des légumes secs ont été confiées à l'Office interprofessionnel des céréales (OAI). Une décision qui a contribué efficacement à garantir la disponibilité des produits et surtout la stabilisation des prix de ces produits notamment les légumineuses sur le marché national, après avoir atteint des sommets. En matière d'investissement, des mesures incitatives «inévitables» sont offertes aux investisseurs nationaux et étrangers pour booster la production nationale.

### L'investissement pour faire reculer l'inflation

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd avait annoncé en avril dernier que les banques abaissent les taux d'intérêt de ma-



nière significative dans les prochains jours, « ce qui contribuera au financement de l'économie nationale et stimulera l'investissement et fera reculer l'inflation, parallèlement à la réduction du coût d'investissement.

«Le made in Algeria» est de

plus en plus, maintenant, visible sur le marché avec une qualité requise et prix compétitifs. Grâce à cette nouvelle politique en matière d'investissement et de protection du produit local, l'Algérie a réussi à faire baisser sa facture d'importation en matière de

produits alimentaires notamment, en dégageant même des excédents qui sont exportés.

En effet, et avec l'entrée en production d'un bon nombre de projets d'investissements enregistrés à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), à partir

de 2026 et 2027, l'Algérie passera à la vitesse supérieure en matière de production de ses besoins jusqu'à augmenter ses exportations hors hydrocarbures à 29 milliards de dollars à horizon 2030. Les premiers résultats des investissements dans les cultures stratégiques ont donné des résultats encourageants notamment en matière de blé dur et cultures oléagineuses. Durant cette campagne moisson-battage et grâce à l'augmentation nationale en blé dur, l'Algérie a réussi à faire un gain de 1,2 milliard de dollars. L'entrée en production du mégaprojet algéro-qatari pour la production de la poudre de lait permettra à l'Algérie également de réduire de 50% sa facture d'importation en lait, et l'augmentation de l'offre en matière de viande rouge. Ces projets auront donc un impact positif sur l'approvisionnement du marché local, en créant de la valeur ajoutée et de la richesse. Cette disponibilité de produits «made in bladi» aura un impact positif sur le pouvoir d'achat des ménages et la réduction de l'inflation à des niveaux inférieurs à 4% minimum comme il a été fixé par le Président Tebboune.

A. R.

## Indice des prix à la consommation

### Une légère hausse de 0,4% en mai

L'indice général des prix à la consommation, au niveau national enregistre une hausse modérée de 0,4% au mois de mai 2024 et par rapport au mois précédent. Les prix des biens alimentaires augmentent de 0,5%, selon le dernier bulletin statistique de l'Office nationale des statistiques (ONS).

Quant à l'indice brut des prix à la consommation de la ville d'Alger, il a enregistré une légère hausse de 0,1 % en mai 2024 par rapport au mois précédent. Il y a lieu de rappeler que le même mois de l'année écoulée s'est caractérisé par une baisse de 0,3 % (mai 2023 par rapport à avril 2023).

Cette tendance (+0,1 %), qui reste de moindre ampleur que celle observée au mois précédent (+0,3%), traduit les variations de prix selon les catégories de produits suivants.

En effet, les prix des biens alimentaires affichent une faible augmentation de près de 0,1 % qui s'explique d'une part par la baisse accusée au niveau des produits agricoles frais qui affichent un taux de -0,7 % et d'autre part par l'augmentation de 1,0 % inscrite par les biens alimentaires industriels.

«La baisse des produits agricoles frais est due essentiellement au recul des prix de

la viande de poulet (-15,2 %) et des légumes (-8,6 %). Egalement, mais à un degré moindre, on note notamment celle des œufs et des poissons qui inscrivent des taux de -2,6 % et -3,9 %, respectivement. En revanche, les prix des biens alimentaires industriels enregistrent une hausse de 1,0 %, induite essentiellement par la hausse des prix du café qui atteint un taux sensible de +13,4 %», indique l'ONS.

Par ailleurs, ajoute la même source, les prix des produits manufacturés et des services indiquent des variations respectives de +0,1 % et de +0,4 %. Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation observe une hausse de 0,4 %, pour ce mois de mai 2024, par rapport au mois précédent. Au mois de mai 2024 et par rapport au même mois de l'année 2023, la variation des prix à la consommation est de +2,8 %.

#### Hausse de 0,1% des prix des produits alimentaires

Les prix des biens alimentaires enregistrent une légère hausse de 0,1%, soit un taux de moindre ampleur que celui relevé au mois d'avril (+0,6%). Les prix des produits agricoles frais observent une baisse de 0,7% expliquée, essentiellement par la

viande de poulet et les légumes qui affichent des reculs de prix relativement importants de 15,2% et 8,6%.

Par contre, les prix des produits alimentaires industriels observent une augmentation de 1,0%, induite particulièrement par la hausse des prix du café (+13,4 %) et à un degré moindre celle des sucres et produits sucrés (+0,2%). En mai 2024 et par rapport à mai 2023, l'évolution des prix des biens alimentaires affiche une croissance de 0,8%. Les prix des produits alimentaires industriels croissent d'un taux de +2,8% avec une augmentation sensible de +38,9% pour le café, thé infusion, et d'un taux de +14,3% pour les autres produits alimentaires. En revanche, les prix des produits agricoles frais enregistrent une baisse de 0,9 % avec des régressions importantes de 22,0% et 36,1% pour la viande de poulet et les fruits respectivement.

En mai 2024, selon l'ONS, les prix des produits manufacturés et des services sont définis par des hausses respectives de 0,1% et 0,4% par rapport au mois précédent. En mai 2024 et par rapport au même mois de l'année précédente, la croissance des prix des produits manufacturés est de 5,6%, celle des services est de 2,4%.

A. R.



## Tourisme

# Lancement de la réalisation de 800 projets d'investissement

**Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a annoncé, hier, mardi à Mostaganem, le lancement de la réalisation de 800 nouveaux projets d'investissement dans le domaine touristique au niveau national.**

Par Farid D.

Intervenant lors d'un Colloque national sur la promotion de l'investissement touristique intitulé "destination touristique de l'Algérie, encourager l'investissement et améliorer le climat des affaires", le ministre a déclaré que "le parc hôtelier national a atteint 1.650 établissements hôteliers, fournissant un total de 152.000 lits nécessitant le renforcement et la diversification pour atteindre, à l'horizon 2030, une capacité d'accueil de 300.000 lits".

Dans ce contexte, le ministre a indiqué que "plus de 2.200 projets d'investissements touristiques ont été approuvés, dont 800 projets pouvant fournir 90.000 lits et créer 45.000 emplois, dont la mise en œuvre a déjà été lancée". Après avoir expliqué que le secteur dispose d'un parc immobilier com-



posé de 249 zones d'expansion touristique classées, M. Didouche a souligné l'approbation, à ce jour, de 74 schémas d'aménagement touristique, permettant la mise à disposition d'environ 1.400 assiettes foncières. Le secteur cherche actuellement à mettre ces poches foncières à la disposition des investisseurs, à travers la plateforme numérique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, a ajouté M. Didouche. Concernant le Colloque organisé à Mostaganem, le ministre a fait savoir qu'il vise principalement à "faire connaître les facilités et les avantages décidés par l'Etat dans la nouvelle loi de l'investissement et la loi portant octroi du foncier économique, considéré comme l'entrée principale de chaque action d'investissement". M. Didouche a ajouté que "le président de la Répu-

blique, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la création d'une agence soutenue par trois agences sectorielles spécialisées dans la préparation du foncier touristique, industriel et urbain, en vue de fournir des assiettes foncières aménagées appelées à abriter des projets d'investissement".

Le Colloque d'une journée enregistre la participation de directeurs d'agences nationales du foncier touristique, la promotion de l'investissement, les domaines de l'Etat, des forêts, des instances financières, bancaires et professionnelles, les walis de Mostaganem, Chlef, et Aïn Temouchent et des investisseurs. Les participants ont débattu, dans le cadre de deux ateliers, de l'aménagement du foncier touristique et les mesures d'investissement" et "le financement des projets touristiques".

F. D./APS

## Recensement général de l'agriculture RGA L'opération a atteint un taux d'avancement de 68%

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a annoncé, lundi à Mascara, que l'opération de Recensement général de l'agriculture (RGA) a atteint, au niveau national, un taux d'avancement de 68 pour cent, affirmant qu'elle se déroule dans de très bonnes conditions.

Animant un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya en compagnie du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, M. Cherfa a souligné que le recensement général de l'agriculture a atteint, à travers le pays, un taux d'avancement de 68 pc, soulignant que cette opération se déroule dans des conditions satisfaisantes enregistrant une adhésion des agriculteurs. Dans ce sens, le ministre a appelé les agriculteurs et les éleveurs du pays "à participer à cette démarche ayant trait à la statistique, afin de la mener à bien, sachant qu'elle se poursuivra jusqu'au 17 juillet prochain".

D'autre part, il a annoncé le lancement du stockage de 150.000 tonnes de récolte de pomme de terre et de 40.000 tonnes d'oignons au niveau national, indiquant que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national de système de contrôle des produits agricoles de large consommation "Syrp-lac".

Il a déclaré que le stockage de cette quantité permettra d'assurer l'abondance sur le marché, notamment aux mois de septembre et octobre prochains, ainsi que la stabilité des prix de ces deux produits.

Par ailleurs, M. Cherfa a annoncé une augmentation des surfaces réservées à la culture des légumes secs, dans la wi-

laya de Mascara, à 10.000 hectares pour la prochaine saison agricole 2024-2025, dans le cadre du programme national de développement des cultures stratégiques.

Dans le cadre de la restructuration des fermes agricoles pour leur reconversion en unités productives agricoles, le ministre a signalé l'entrée en service de 34 exploitations dans différentes régions du pays, en partenariat avec des investisseurs privés sur un total de 174 exploitations agricoles pilotes recensées par le ministère au niveau national, faisant savoir que son département ministériel œuvre à "renforcer le partenariat avec des investisseurs désirant investir dans le secteur agricole".

La visite d'inspection des ministres de l'Agriculture et du Développement rural et de l'Hydraulique dans la wilaya de Mascara a été marquée par l'inauguration d'une exploitation agricole de production de poules pondeuses dans la commune de Bouhenni, dans le cadre de l'investissement privé.

Ils ont également inspecté un réservoir d'une capacité de 15.000 mètres cubes dans la commune de Sig et se sont enquis de l'état d'avancement du projet de curage et de désenvasement du barrage de Bouhanifia et des travaux de transfert des eaux du barrage de Fergoug vers la commune de Fraguig.

En outre, ils ont procédé à la pose de la première pierre de réalisation d'un silo de stockage de céréales d'une capacité de 1 million de quintaux au chef-lieu de wilaya et visité l'ex ferme pilote reconverte en centre spécialisé en production d'arbres fruitiers dans la commune de Maoussa.

APS

## Bourse d'Alger Sortie de la 11<sup>e</sup> promotion des professionnels du marché financier

La 11<sup>e</sup> promotion des professionnels du marché financier est sortie, lundi à Alger, au terme d'une formation organisée par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) en collaboration avec l'Institut de la formation bancaire (IFB). La cérémonie de sortie s'est déroulée en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, du ministre de la Communication, Mohamed Laagab, des directeurs généraux des banques publiques et des compagnies d'assurance, en sus de nombre de cadres du secteur des finances. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Faïd a affirmé que "la sortie d'une pléiade de cadres constitue une réalisation grandiose qui s'ajoute au parcours de développement et de modernisation du marché financier en Algérie étant un des principaux leviers du développement économique durable". Cette promotion est marquée par la participation, "pour la première fois" de journalistes, a fait savoir M. Faïd, relevant que cette démarche s'inscrivait dans le cadre de "nos engagements visant le renforcement de la culture financière en tant qu'outil contribuant à la réalisation de l'inclusion financière et la consolidation de la transparence". Il a ajouté, à cet égard, que les journalistes peuvent s'acquitter d'un rôle crucial dans la promotion de la culture financière. Rappelant que cette formation a pour objectif de renforcer les compétences des participants dont des cadres de banques, de la Banque d'Algérie, du secteur des assurances, le ministre a estimé que "leur remarquable présence traduit l'intérêt grandissant pour les marchés financiers et reflète la dynamique que connaît l'Algérie". M. Faïd a rappelé les acquis importants réalisés dans le secteur des finances, notamment depuis le début de 2024, "annoncée par le président de la République en tant qu'année de réformes bancaires et de numérisation". De son côté, M. Laagab a mis en exergue l'importance de la formation continue des journalistes, rappelant dans ce cadre,

les sessions de formation organisées par le ministère de la Communication depuis la promulgation de la nouvelle loi sur l'information. Il a également souligné l'importance du rôle des journalistes dans la vulgarisation des concepts, insistant sur la poursuite par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) de l'organisation de ce genre de formation au profit des journalistes. Pour sa part, le président du "COSOB", Youcef Bouzenada a affirmé dans son intervention que cette session de formation avait connu la réussite de 54 participants sur 65 inscrits, soit un taux de réussite de 83%, ajoutant que cette session intervenait dans le contexte des évolutions positives que connaît l'économie algérienne. A ce propos, M. Bouzenada a indiqué que "COSOB" a lancé, cette année, en collaboration avec l'IFB, trois nouveaux programmes de formation concernant la dynamisation des points de bourse, la conformité au programme de prévention du blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, ainsi que la formation en matière d'activité des conseillers en investissement participatif. Le DG du IFB, Othmane Malek a abordé dans son intervention l'importance du partenariat avec "COSOB" qui remonte à l'année 2014, d'autant que plus de 250 candidats ont obtenu, durant les dix dernières années, le certificat des professionnels du marché financier (CPMF). La cérémonie de sortie de promotion a vu la remise des diplômes aux lauréats de cette session, ainsi que la distinction des diplômés. S'exprimant à l'occasion, le représentant des diplômés, Farid Bouihi, a présenté, ses remerciements aux encadrants et à tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette session de formation. A l'issue de la cérémonie, un accord a été signé entre la COSOB et l'IFB, en vue de lancer un programme de formation concernant les missions du conseiller en investissement participatif (CIP).

R. N.



# Débat présidentiel : Trump versus Biden

## Le décryptage sur la guerre en Ukraine

*Le premier débat présidentiel américain s'est tenu le 27 juin sous les yeux du monde rivés sur les deux protagonistes de la politique américaine des dernières années, avec une attention toute particulière, vu les enjeux en cours et les répercussions qui auront lieu dès le jour des élections présidentielles américaines, le 5 novembre 2024, sur l'échiquier mondial plongé dans les plus grands troubles depuis la fin de la seconde guerre mondiale.*



Par Oleg Nesterenko (\*)

**L**e temps depuis les derniers débats qui ont eu lieu en 2020 entre les deux candidats dans la course à la Maison Blanche a bien laissé son empreinte sur les rivaux. Sur tout sur le président sortant Joe Biden, ce qui était fort visible, malgré les remontants que ce dernier a très certainement pris avant sa sortie de scène, vu son âge très avancé.

L'équipe de Joe Biden n'a pas trouvé de meilleure parade pour justifier l'état de détérioration physique et mentale avancée de leur leader qu'en faisant passer un message dans les coulisses des débats sur la mauvaise forme du président due à un rhume, dont il souffre depuis quelques jours. Selon la majorité des analystes américains et étrangers, la prestation de Joe Biden est jugée catastrophique et a enfoncé le clou dans le cercueil du futur politique de l'octogénaire. Le républicain Donald Trump remporte les débats, haut la main, face au porteur des espoirs du camp démocrate américain.

### Trump - l'accusateur

Le niveau général du débat entre les deux candidats à la plus haute fonction au sein de la première puissance mondiale a atteint un nouveau record de médiocrité. Un record qui reflète parfaitement le niveau professionnel et moral lamentable de l'ensemble de la classe politique du monde Occidental avec les Etats-Unis



d'Amérique en berger du troupeau. Mais, je laisse aux autres le soin de décortiquer les nombreux éléments soulevés durant les discours et le niveau d'argumentaire des adversaires, en me concentrant sur l'élément principal vis-à-vis des menaces que le monde encourt à l'avenir immédiat : celui de la guerre en Ukraine.

Le candidat Donald Trump se positionne depuis bientôt deux ans et demi en tant qu'homme politique capable d'arrêter cette guerre dès son retour au pouvoir. Voyons ses déclarations durant le débat.

Trump accuse en force : « Il (Biden) n'a rien fait pour arrêter la Russie [...] Il (Poutine) n'aurait jamais envahi l'Ukraine, jamais, jamais dans la vie (si j'étais président) [...] Le monde entier est en train de s'exploser sous Biden ».

« La Russie, ils ont pris beaucoup de terres sous Obama, sous Bush, sous Biden. Elle n'a rien pris sous Trump. Elle savait qu'elle n'avait pas de marge de manœuvre (face à moi). Je me suis très bien en-

tendu avec lui (Poutine) [...] il savait que je suis quelqu'un de sérieux. Il ne m'a rien pris comme territoire européen - maintenant il va tout prendre avec ce président (Biden) qu'on a. Ca - c'est une guerre qui n'aurait jamais dû commencer, jamais. Elle n'aura pas commencé avec moi. Et il (Poutine) va prendre l'Ukraine [...] C'est lui (Biden) qui nous a laissé dans une aussi mauvaise posture avec l'Ukraine et la Russie. Par ce que l'Ukraine n'est pas en train de gagner la guerre ».

Trump se moque, ensuite, de Biden en reprenant ses paroles « Je ne vais jamais permettre cela ! » et en martelant : « Ils (ukrainiens) manquent de soldats. Ils ont perdu tant de gens [...] A cause de lui (Biden) et de ses décisions ridicules. La Russie n'aurait jamais attaqué si j'avais été président ».

Sur la question du modérateur de débat, si les termes de Poutine (de l'accord de paix proposé par Moscou, le 20 juin dernier) sont acceptables, Donald Trump répond : « Non, c'est inacceptable.

Mais, écoutez : c'est une guerre qui n'aurait jamais dû commencer [...] il (Biden) a donné deux cents milliards ou plus à l'Ukraine [...] l'argent que nous dépensons sur cette guerre - nous ne devons pas le dépenser. Moi, je vais régler cela entre Poutine et Zelensky, en tant que président élu, avant même de prendre le pouvoir le 20 janvier (le jour de l'investiture du président américain en 2025) ».

### Trump - le faiseur de paix

Quelles sont les réelles perspectives de la politique américaine vis-à-vis du conflit en Ukraine, en cas du retour de Donald Trump au pouvoir ?

Sans entrer dans les spéculations sur l'hypothétique présent de l'Ukraine, au cas où Trump aurait été vainqueur des élections présidentielles de 2020, il est, néanmoins, à noter qu'étant parfaitement juste et lucide au niveau de sa critique prononcée sur le rôle néfaste de l'administration Biden vis-à-vis de la paix dans le

monde et, notamment en Ukraine - le candidat républicain Trump reste parfaitement superficiel et populiste vis-à-vis de ses réelles capacités personnelles à arrêter le conflit.

D'une part, l'importante réduction du soutien militaire et financier à l'Ukraine par son principal sponsor que sont les Etats-Unis n'a rien à voir avec Donald Trump et ses souhaits déclarés, mais elle est conditionnée par toute une série d'éléments de la conjoncture américaine et mondiale. Sans parler que les aides déjà planifiées et accordées à Kiev ne seront, en aucun cas, coupées du jour au lendemain, même si ce dernier accède au bureau ovale de la Maison Blanche. D'autre part, l'unique condition pour que la parole de Trump soit audible et digne du moindre intérêt à Moscou, c'est celle de l'acceptation par Kiev poussé par Washington des conditions de l'accord de paix que la Fédération de Russie a dernièrement formulé. Si la position de Trump face aux russes et leurs revendications sera celle proclamée durant les débats face à Biden - « Non, c'est inacceptable » - son poids dans les futures négociations de paix ne sera guère supérieur à celui du pseudo « sommet pour la paix » qui s'est tenu en Suisse ce mi-juin et qui s'est avéré un fiasco total pour Zelensky et ses soutiens.

Par ailleurs, malgré le rôle de « faiseur de paix » que monsieur Trump s'est endossé, nul ne doit perdre le sens de la réalité et oublier le rôle réel qu'il a eu dans l'escalade du conflit en Ukraine qui s'est traduit dans des paroles que ce dernier a tenu durant le débat présidentiel face à Biden, quatre ans auparavant, en 2020 : « ... Personne n'a été aussi fort que moi face à la Russie [...] Lui (Biden) vendait des oreillers et des draps - moi, j'ai vendu des tanks à l'Ukraine ».

(\*) Président du CCIE ([www.ccie.eu](http://www.ccie.eu))

(Ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)

La suite dans notre édition de demain

Pour vos reportages photos & vidéo  
Vos films d'entreprise et spots publicitaires

Adressez-vous à Salya.com  
salyacomdz@gmail.com

[www.salya-dz.com](http://www.salya-dz.com)  
Tel: 0661.23.86.86

Salya.com  
COMMUNICATION EDITION & PUBLICITE



## Bordj Bou Arreridj

# Lancement et inauguration de nombreux projets de développement dans plusieurs communes

De nombreux projets ont été lancés en travaux et plusieurs autres relevant des secteurs de l'hydraulique, de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports, ont été inaugurés, lundi, dans différentes communes de la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

Le wali, Kamel Nouicer, a présidé les différentes cérémonies de lancement et de mise en service des projets dans le cadre d'un riche programme entamé lundi pour célébrer le 62ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse (5 juillet).

Le chef de l'exécutif local a souligné à cette occasion, dans une déclaration aux médias, qu'un programme "diversifié" a été élaboré pour "célébrer une date chère au cœur de tous les Algériens, et qui doit être mise à profit pour célébrer le recouvrement de l'indépendance et faire avancer le développement, en s'inspirant des hautes valeurs et de la noble signification de cette date pour servir le citoyen, promouvoir la renaissance de son développement, immortaliser les sacrifices des Martyrs et consoli-



der la cohésion entre la population et les institutions de l'Etat". Dans le cadre de sa tournée, M. Nouicer a présidé la cérémonie de mise en service d'un réservoir

d'eau d'une capacité de 1.000 m3 dans la commune de Sidi Embarek, avant de poser la première pierre, dans cette même localité, d'une piscine de proximité. A Ain

Tassera, le même responsable a posé la première pierre d'un groupe scolaire, avant de se rendre au village de Layadat (relevant de la même commune) où il a inauguré une salle de soins après sa réhabilitation. Dans la commune de Ras El Oued, deuxième ville de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, le wali a donné le coup d'envoi des travaux d'aménagement urbain d'un lotissement de 144 lots, avant de mettre en service le projet de renouvellement du système de pompage du forage de Kef El Ghorab, et de donner le signal de mise en service du système d'alimentation de la ville de Ras El Oued en eau potable à partir des réservoirs de Kef El Ghorab qui a également bénéficié d'un réservoir de 5.000 m3, d'une station de pompage et d'une conduite de transfert de 7,5 km destinée à améliorer le service public de

l'eau. De son côté, la commune de Bordj Ghedir a bénéficié d'une piscine communale et de la réouverture du stade Brahim-Aggoun, après une opération de réhabilitation, le tout sous la supervision du chef de l'exécutif local. La même commune a aussi bénéficié d'une polyclinique (après réhabilitation, également) et d'une école coranique. Le programme de célébration du 5-Juillet se poursuivra demain (mardi), avec l'ouverture du Salon des porteurs d'idées innovantes, au siège de la wilaya, et la mise en service, après des travaux de maintenance, d'un tronçon de 26,5 km de la route nationale n 1 entre les communes d'El Ksour, d'El Euch et d'El Hammadia. Plusieurs autres projets de développement seront lancés ou mis en service dans les communes du nord de la wilaya, telles que Medjana et Theniet En-Nasr.

## Souk Ahras

### 120 foyers dans la commune de Mechroha reliés au réseau de gaz naturel

Plus de 120 foyers des deux mechtas d'Ain Nefra et de Chorfa relevant de la commune de Mechroha (wilaya de Souk Ahras) ont été raccordés lundi au réseau de gaz naturel, dans le cadre de la célébration du 62ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse (5 juillet). L'opération a mobilisé une enveloppe financière de plus de 69 millions DA pour la réalisation de 20 km de canalisations de distribution avec un coût de raccordement moyen par foyer de 578.000 DA, selon les explications données aux autorités de wilaya par la chargée de communication à la direction de distribution de l'électricité et du gaz, Sihem Benaïcha. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme sectoriel de raccordement des zones d'ombre au réseau de gaz naturel lancé au début de cette année et comprenant 42 projets de raccordement de 72 mechtas dans 22 communes de la wilaya, a précisé la même source. Limité à 76 % en 2019, le taux de couverture de la wilaya par le réseau de gaz atteint actuellement 96 %, selon la même source qui a

ajouté que le même programme qui mobilise 4,087 milliards DA prévoit le raccordement de 4.525 foyers et la pose de 944 km de canalisations. Dans le cadre du même programme commémoratif, les autorités locales ont donné le coup d'envoi d'une opération de distribution de 18.000 drapeaux nationaux lancés par les Scouts musulmans algériens (SMA), a indiqué le commissaire de wilaya des SMA, Tarek Melouk. Dans la commune de Hanancha, les autorités locales ont présidé la réouverture de la bibliothèque communale qui vient de bénéficier d'une opération de restauration financée dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales avant l'inauguration de la section de wilaya de l'emploi au POS n 9 du chef-lieu de wilaya. Le secrétaire local de l'organisation nationale des moudjahidine (ONM), Larbi Oudhainia a honoré à cette occasion le moudjahid Abderrahmane Djouad et le fils du chahid Salah Bentouta à leurs domiciles, situés à la cité Djenane El Teffah, à la ville de Souk Ahras. APS

## Batna

### Mise en service du projet de renforcement de l'alimentation en eau de la commune de Tighanimine depuis le barrage de Koudiet Lemdouar

Le projet de renforcement de l'approvisionnement en eau potable de la commune de Tighanimine (wilaya de Batna) depuis le barrage de Koudiet Lemdouar de la commune de Timgad a été mis en service lundi via la galerie 3 qui alimente également les communes d'Arris et d'Ichemoul. Selon les explications données à l'occasion par le directeur des ressources en eau, Djoudi Bensalah

au wali de Batna, Mohamed Benmalek, l'opération a mobilisé une enveloppe financière de 9,8 millions DA et ce, dans le cadre du programme sectoriel 2023. Le raccordement du réseau d'eau de cette commune à la galerie 3 "permettra de mieux répondre aux besoins en eau de plus de 13.000 habitants du chef-lieu de la commune de Tighanimine et ses villages environnant", a assuré la même source.

Le wali a écouté les préoccupations des habitants relatives à la réalisation d'un lycée, l'aménagement urbain et le désenclavement de certaines mechtas et a promis de les prendre en charge en fonction des priorités et moyens existant. Au cours de la même sortie, le wali a visité des projets relevant des secteurs de l'hydraulique et de l'éducation dans les communes d'Oued Chaaba, Arris et Tazoult.

## Mila/ADE

### Distribution de 48 terminaux de paiement électronique aux agences commerciales

L'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de la wilaya de Mila a bénéficié de 48 terminaux de paiement électronique (TPE) distribués à ses différentes agences commerciales, apprend-on lundi des services de cette unité. Selon la chargée de communication de cette unité, Sara Krineh, "ces terminaux ont été acquis en vertu d'une convention entre la direction générale de l'ADE et la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) et ont été

remis aux 23 agences commerciales ouvertes à travers le territoire de la wilaya". L'objectif de l'opération est de moderniser les services assurés par cette entreprise publique, développer ses transactions bancaires et faciliter le règlement des factures de consommation d'eau d'une manière sûre et rapide en adéquation avec les aspirations des clients de l'ADE, a ajouté la même source. Ces équipements auront un impact positif sur l'amélioration des recouvrements, note la même

source qui souligne que les agents de prélèvement sur compteurs pourront utiliser ces terminaux durant leurs sorties pour permettre aux clients de régler par cartes magnétiques bancaires et postales leurs redevances depuis leurs domiciles. Cette opération s'ajoute aux efforts de modernisation de l'entreprise dont l'application "MiyahiMob" qui permet aux clients de l'ADE de suivre via leurs mobiles leurs factures et les payer à distance, est-il noté.



# De la Déclaration de Balfour à la guerre contre Gaza

## Les fondements du conflit Israélo-Palestinien

*En moins de huit mois depuis le début de la guerre déclarée par l'armée israélienne aux Palestiniens de la bande de Gaza, près de 35 000 civils sont tués, dont 8000 enfants. Un drame auquel les instances internationales n'ont pu trouver une solution, ne serait-ce que par une trêve qui permettrait aux populations meurtries et affamées, de « reprendre leur souffle », s'approvisionner en nourriture et médicaments que les organisations humanitaires peuvent mettre à leur disposition. En effet, on a vu le désordre, la confusion et... l'assassinat d'une centaine de personnes, à l'occasion d'un regroupement, fin février dernier, autour d'aides ramenées par un convoi humanitaire.*

Par Amar NAÏT Messaoud

**L**a guerre déclarée officiellement par le Tsahal contre le Hamas dans la bande Gaza est, en réalité une guerre contre les Palestiniens de cette enclave sous blocus depuis plusieurs années. Imparablement, une guerre contre les civils et, malgré les déclarations des responsables israéliens dans lesquelles il disent s'en prendre uniquement aux « objectifs militaires » que sont les bureaux et postes de commandement du mouvement Hamas. Même s'il y avait volonté de distinguer entre les objectifs militaires et populations civiles - ce qui est sujet à caution -, comment procéder pour y arriver dans une enclave de 365 km<sup>2</sup> habitée par plus de deux millions de personnes ? D'où l'« ordre » donné, à la deuxième semaine de la guerre contre Gaza, à plus d'un million d'habitants de se déplacer, en l'espace de 24 heures, vers le sud de ce territoire, en se rapprochant de la frontière avec l'Égypte. Une décision jugée « irréaliste » par l'ONU, d'autant plus que les populations, prises en étau par cette politique de « cantonnement », devenaient sans repères et ne savaient pas où aller. Le drame qui se déroule sous nos yeux, devant une communauté internationale qui, dans le meilleur des cas, se trouve percluse dans l'indécision, a une longue histoire dont le fondement remonte au 19<sup>e</sup> siècle, lorsque le territoire de la Palestine relevait encore de l'empire Ottoman et qu'une partie des Juifs dispersés dans le monde, principalement en Europe, commençaient à se regrouper autour de l'idée de la « Terre promise ».

La guerre menée depuis quelques jours contre la bande Gaza - pour laquelle Israël a exploité les at-



taques des éléments armés du Hamas contre des soldats et des civils israéliens, suivies de prise d'otage-, fait remonter immanquablement à la surface toute la problématique du Proche-Orient, depuis la création de l'État d'Israël en 1948, avec, par la suite, toutes les guerres israélo-arabes, particulièrement celles de 1967 et 1973. Outre l'occupation du territoire palestinien, le même "péché originel" a pu étendre ses tentacules sur les pays voisins, dont la Syrie, à travers l'occupation du plateau du Golan, et le Liban, à travers les multiples agressions qu'il a subies de la part d'Israël, dont la plus dramatique fut celle de 1982 qui a vu près de 2000 palestiniens massacrés dans des camps de réfugiés de Sabra et Chatila.

Si l'agression actuelle contre la bande de Gaza a cherché à trouver une justification à partir des incursions des éléments du Hamas en territoire israélien et de focaliser le regard sur le mouvement Hamas, qui a obtenu une autorité de "fait" sur l'enclave de Gaza après les élections législatives de 2006, lesquelles ont consacré sa prééminence politique, les motivations profondes de cette guerre sont, en fait, toujours liées à l'établissement de l'État d'Israël qui ne finit pas de...s'établir et de s'étendre.

### RISQUE D'EMBRASEMENT GÉNÉRAL

Si le "conflit" semblait jusqu'ici réduit à un bras de fer entre l'ar-

mée israélienne et les combattants du Hamas à Gaza depuis la sortie de l'armée israélienne de ce territoire en 2005, le reste du territoire, à savoir la Cisjordanie, paraissant plutôt miser sur un espoir de la poursuite des négociations avec l'occupant israélien, une nouvelle tournure pourrait être prise par les événements. Le gouvernement Abbas subit là, incontestablement, une épreuve politique et psychologique de laquelle il risque de ne pas sortir « indemne ». En effet, rien ne garantit que les habitants de la Cisjordanie resteront « spectateurs » des événements ou simples sympathisants de leurs frères Gazaouis. Un embrasement général est redouté par le gouvernement de Netanyahu. En effet, les drones et missiles lancés, à la mi-

avril, par l'Iran sur le territoire israélien, et l'état de « pré-guerre » régnant depuis plusieurs mois à la frontière sud du Liban, peuvent prendre une nouvelle tournure plus belliqueuse, moins contrôlable.

Cette dernière hypothèse et les événements que connaît la région en général, se déroulent dans un contexte arabe des moins favorables; une sorte de déréliction humaine comme n'en a pas connu la région depuis presque un demi-siècle. Tous les pays voisins ou proches du théâtre des événements, et qui comptaient dans la balance des rapports de force, sont aujourd'hui complètement happés, voire "ankylosés", par une série d'événements qui, pour les uns (comme l'Irak), ont commencé il y a plus d'une trentaine d'années, pour les autres, ont été charriés par ce qui est appelé le Printemps arabe et ses dégâts politico-sécuritaires (Syrie, Yémen). Autrement dit, les Palestiniens, dans la nouvelle ère d'adverse fortune qui est inaugurée dans le monde arabe, ne peuvent compter que sur eux-mêmes. La sympathie et le soutien des populations ne sont pas à remettre en cause, même si leur effet demeure limité. C'est paradoxalement dans certains pays occidentaux que les manifestations de solidarité envers les Palestiniens pourraient avoir quelques effets, en poussant un tant soit peu les gouvernants à appeler à la fin des massacres, sachant que ces mêmes gouvernants tiennent à ne pas "importer le conflit proche-oriental" chez eux. Cette opération d' "importation" les dépasse réellement, vu l'importante implantation des communautés arabes et musulmanes émigrées dans leurs pays.

Suite en pages 8 et 9





## De la Déclaration de Balfour à la guerre contre Gaza

## Les fondements du conflit Israélo-Palestinien

●●●

Suite de la page 7

## AUX ORIGINES DU MOUVEMENT SIONISTE

Les massacres de Ghaza qui crévent les écrans du monde depuis presque huit mois- et que la guerre russo-ukrainienne n'arrive pas à éclipser- n'ont pas eu le loisir de bénéficier d'une explication et d'une vulgarisation qui les placeraient dans leur contexte historique. Ni les médias ni les journaux, à de rares exceptions, n'ont fait l'effort de mettre à la disposition du public et de l'opinion les éléments historiques qui sont à l'origine de la situation actuelle.

L'école, à travers les leçons d'histoire, suppose leur offrir les clefs de la compréhension de l'actualité, ne le fait que "nonchalamment"; il n'y pas d'engagement ni de passion.

Dans le cas précis de la situation actuelle, l'on ne peut comprendre ce qui se passe sous nos yeux si l'on fait abstraction du processus historique qui a commencé réellement au congrès de Bâle en 1897, lorsque le théoricien et écrivain juif Theodor Herzl fonda le mouvement sioniste. Un an auparavant, il écrivit le célèbre ouvrage L'État des Juifs. Il fonda aussi un fonds pour l'implantation juive, fonds destiné à acheter des terres en Palestine.

Les Britanniques ont joué un rôle fondamental dans la région, et ce, après avoir débarrassé les Ottomans des terres qu'ils avaient sous leur souveraineté, y compris la Palestine. Arthur James Balfour, ministre britannique des affaires étrangères, adressa le 2 novembre 1917, une lettre ouverte au baron à Lionel Walter Rothschild, juif britannique, grand activiste dans le mouvement sioniste, par laquelle il engage le Royaume-Uni en faveur de l'établissement d'un foyer juif en Palestine. Cette lettre, qui sera connue plus tard sous le nom de Déclaration de Balfour, est considérée comme une étape cruciale dans le processus de création de l'État d'Israël en Palestine.

## DÉCLARATION DE BALFOUR

## CHER LORD ROTHSCHILD,

J'ai le plaisir de vous adresser, au nom du gouvernement de Sa Majesté, la déclaration ci-dessous de sympathie à l'adresse des aspirations sionistes, déclaration soumise au cabinet et approuvée par lui.

« Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif, et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte ni aux droits civils et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, ni aux droits et au statut politique dont les juifs jouissent dans tout autre pays. »

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir

porter cette déclaration à la connaissance de la Fédération sioniste.

Arthur James Balfour

## TENTATIVES DE "SUBSTITUTION" D'UN PEUPLE PAR UN AUTRE

La conférence de San Remo (Italie), tenue en avril 1920, plaça la Palestine sous mandat britannique, comme elle plaça le Liban et la Syrie sous mandat français. La Société des Nations (ancêtre de l'ONU) exigea des Britanniques qu'ils concrétisent la Déclaration de Balfour en aidant les Juifs à "reconstituer leur foyer nationale dans ce pays".

Au moment de ces tractations, le nombre de Juifs en Palestine était de 65 000, soit environ le dixième du totale de la population. Deux ans plus tard, en 1922, ce nombre atteint 83 000 du fait du mouvement migratoire venant d'Europe et de Russie.

En 1918, les terres agricoles revenant aux Juifs de Palestine représentaient 3 % de l'ensemble des terres agricoles. Les colonies juives étaient alors au nombre 71. Les Britanniques, qui ont reçu mandat sur la Palestine, "rassuraient" leurs alliés arabes- alliés contre l'occupant Ottoman- que le mouvement de migration juive en Palestine est surtout à titre "humanitaire" et qu'il n'affecterait pas l'équilibre démographique dans la région. En essayant de jouer les "équilibristes", les Britanniques eurent à faire face à une immigration clandestine intense et au début du terrorisme juif.

Les Arabes de Palestine ont senti le danger et commencé à riposter par une forme de résistance comprenant des mouvements de grève (comme en 1936 pendant six mois) et des actes armés contre des Juifs. C'est à cette époque qu'apparut la figure du résistant d'origine syrienne, Azzeddine Al Kassam, dont l'image est aujourd'hui adulée et magnifiée chez le mouvement Hamas de Ghaza.

Des centaines de milliers de Palestiniens ont été contraints à l'exil, trouvant refuge en Jordanie, en Syrie, en Égypte et dans plusieurs autres pays arabes. D'ailleurs, la question des réfugiés, avec le statut de Jérusalem, constitue, encore aujourd'hui, un des grands points d'achoppement des négociations entre Israéliens et Palestiniens.

La suite des événements connaîtra sa réalisation définitive avec le plan de partage de Palestine en 1948; épisode qui ne cesse de produire ses lointains effets et ses métastases jusqu'à ce jour, en passant par la crise du canal de Suez en 1956, l'offensive annexionniste de 1967 (guerre de Six jours), la guerre de 1973 et les différents intifada (1987 et 2000) des populations palestiniennes, et ce, malgré les accords d'Oslo de 1993 qui ont institué l'Autorité palestinienne.

A. N. M

Contribution publiée dans *El Watan* du 15 octobre 2023-mise à jour le 1er juillet 2024



## Document

## Le vote de l'ONU sur le partage de la Palestine

Samedi 29 novembre 1947, à New York: l'Assemblée générale de l'ONU vit le dernier jour de sa session d'automne. Les membres des délégations sont pressés d'en finir-la session a été longue, tumultueuse, épuisante. À 16 heures, Oswald Arana, président de l'Assemblée, ouvre cette dernière séance au cours de laquelle doit se dérouler le vote sur le plan du partage de la Palestine. Au terme d'innombrables ruses de procédure, d'innombrables tentatives de retarder le vote, le moment de vérité est enfin venu.

Dans la matinée, Haïm Weizmann, la figure de proue du sionisme, a téléphoné au président Truman pour s'assurer que la délégation américaine ferait, comme promis le nécessaire afin que le vote ait lieu à tout prix. Le président n'est pas à la maison blanche: il est en train de suivre le match de football traditionnel entre les équipes de l'armée et de la flotte. Les Arabes aussi ont agi à la dernière minute. Camille Chamoun et Fadel Al-Jamali, représentants du Liban et de l'Irak, ont rendu visite aux chefs de délégation favorables à la position arabe, comme la Turquie et l'Iran, dans une tentative

désespérée d'empêcher le vote.

Les chefs des délégations libanaise, islandaise, américaine, syrienne et soviétique prennent la parole. Les derniers efforts des Arabes, épaulés par le délégué iranien, se heurtent à la résistance énergique de ce nouveau et curieux couple américano-soviétique. Et l'on procède au vote.

Le vote lui-même ne dure pas plus de trois minutes. L'Assemblée est invitée à accepter ou à rejeter le plan du partage qui lui est proposé par la Commission spéciale pour la Palestine. Le secrétaire général adjoint appelle les délégations par ordre alphabétique. Dans la salle électrisée, tombe le verdict: Afghanistan, "non"; Argentine, "abstention"; Australie, "oui"... Trente-trois pour le partage, treize contre, dix abstentions-le point culminant et final de l'une des parties diplomatiques les plus complexes de ce siècle. Dans les localités juives de Palestine, la décision de l'ONU est accueillie dans une formidable explosion de joie.

Des milliers de personnes se précipitent dans la rue, chantent et dansent jusqu'au matin. Parmi les Arabes de Palestine et d'ailleurs, c'est la consternation. Dès le lendemain, la lutte pour la Palestine passe du front diplomatique au

front de bataille. À Haïfa, Jaffa, Lod et Jérusalem, villes mixtes, les attaques arabes se multiplient, il y a des morts et des blessés. Dans les pays voisins, à Damas, Alep, Bagdad, Beyrouth, des pogroms éclatent. À Alep seule, soixante-seize juifs sont mis à mort, trois cents maisons juives et onze synagogues sont incendiées. Les professeurs de l'université caïrote Al-Azhar proclament la guerre sainte (djihad) contre les juifs. Cependant que le mufti de Jérusalem, Amin Al-Husseini, appelle depuis Damas à la grève générale des Palestiniens.

## Stratagème britannique

Le troisième côté du triangle palestinien-les Britanniques-dont l'incurie et un machiavélisme curieusement autodestructeur n'ont pas peu contribué à rendre la situation telle qu'elle est, continuant à jouer les observateurs passifs, théoriquement au-dessus de la mêlée. Un historien anglais, Christopher Sykes, a pu écrire que les faits et gestes du gouvernement de Sa Majesté étaient dépourvus de toute logique et que ledit gouvernement "était possédé par un instinct nihiliste qui le poussait à semer le désordre, ou à succomber à une crise bizarre de folie collective".

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'Angleterre, visiblement, a du mal à supporter un empire devenu trop lourd pour ses épaules. Au Proche-Orient, elle éprouve des difficultés à maintenir son système de défense face aux Soviétiques: en Palestine, elle se heurte à une vague de terrorisme juif sans précédent, que la direction sioniste n'arrive plus à contrôler, ainsi qu'à un mouvement d'immigration clandestine, que la Royal Navy est impuissante à juguler pendant qu'en Angleterre même, la politique palestinienne du gouvernement est en bute aux critiques acerbes de l'opposition conservatrice et de l'opinion publique.

Le 14 février 1947, le cabinet britannique décide de renvoyer le problème palestinien devant l'ONU. Pour Ernest Bevin, le secrétaire au Foreign Office, c'est un stratagème destiné à mieux assurer l'emprise britannique sur le pays, une fois démonstration faite de l'incapacité de l'ONU à résoudre l'équation palestinienne. "D'ici [février] à septembre... explique-t-il aux membres du cabinet, nous aurons largement le temps de retirer la question de l'ordre du jour [de l'ONU]". Il n'a, dit-il, aucune intention de renoncer au mandat, mais plutôt de "tirer sur la corde" autant qu'il sera possible pour sauvegarder les intérêts britanniques.

Au moins Bevin sait ce qu'il veut. On ne saurait en dire autant des Américains dont la position est fort ambiguë. Truman souhaite sincèrement acheter racheter tant soit peu les souffrances du peuple juif et résoudre le douloureux problème des rescapés de la Shoah, dont quelque 250 000 se trouvent encore dans des camps de fortune en Europe; il doit aussi tenir compte du puissant lobby juif américain. Mais plus il s'engage dans les affaires palestiniennes, plus il s'aperçoit que c'est un problème insoluble. À quoi s'ajoute une certaine incompréhension, qu'il partage avec le Département d'État, des intentions réelles des Soviétiques. Les Anglais avaient quelques raisons d'estimer incohérente une "doctrine Truman" qui faisait bon marché de la volonté de Staline de prendre pied au Proche-Orient.

L'Union soviétique, elle, exploite admirablement l'occasion qu'on lui offre d'acquiescer de l'influence dans une région stratégique où elle n'en avait pas et de semer la zizanie entre les deux principaux alliés occidentaux. À la mi-mars, une délégation soviétique visite la Palestine. En principe, elle s'intéresse à l'épineux problème du rapatriement des Arméniens: en fait, elle étudie la situation en vue d'un éventuel débat à l'ONU.

Telle est la toile de fond de la demande britannique de convoquer une session spéciale de l'Assemblée générale, qui nommerait une commission d'enquête dont les propositions seraient discutées par l'Assemblée à sa session d'automne. L'astuce de Bevin réside dans la formulation de la demande: le gouvernement de Londres acceptera toute décision de l'Assemblée qui sera prise à la majorité des deux tiers des membres- ce qui, en ces temps de guerre froide, semble parfaitement irréaliste.

## Gromyko abat ses cartes

La session spéciale s'ouvre le 28 avril. Les Arabes choisissent d'emblée la fuite en avant. En exigeant la suppression immédiate du mandat britannique et la création d'un "État palestinien unique, démocratique et indépendant"- exigences qui n'avaient aucune chance d'être adoptées-ils réussissent, certes, à faire accepter une délégation séparée des Arabes de Palestine: mais au prix de la reconnaissance symétrique de l'Agence juive, qui se voit ainsi offrir une arène internationale qu'elle saura exploiter avec virtuosité.

Élu le 13 mai, l'UNSCOP (United Nations Special Committee on Palestine), comprend des délégués de onze nations. Dans le débat sur la composition du comité, l'Union soviétique subit une défaite; mais elle réussit brillamment dans la discussion sur ses compétences. Avec un art consommé, Andreï Gromyko cache son jeu, mais abat ses cartes au dernier moment, en prenant tout le monde, Anglais, Américains, Arabes et Juifs, au dépourvu. Dans son discours, dont même les satellites de l'URSS n'ont pas eu vent, Gromyko trouve des accents émouvants pour déplorer le sort du peuple juif, et se déclare partisan de la création d'un État juif en Palestine. Il prend ainsi l'initiative dans le camp des pays favorables au partage, lequel devient du coup la seule solution réaliste.

Les travaux du comité ont duré trois mois. Ses membres ont visité le pays et écouté les représentants des communautés juive et chrétienne, ainsi que ceux du gouvernement mandataire. Instruits par le mufti, les Arabes ont préféré boycotter le comité. Par ailleurs, le président du comité et l'un de ses membres assistent, médisés, au débarquement forcé des quatre mille cinq cents passagers de l'Exodus(1)- "le témoignage le plus fort", dira l'un d'entre eux. Avant de rédiger son rapport final, le comité visite le camp de réfugiés juifs en Europe, où il prend la mesure de la détresse de ces gens et de la détermination de la plupart d'entre eux de se rendre en Palestine.

Dans son rapport, publié le 1er septembre, le comité se prononce à l'unanimité pour l'annulation du mandat et, à la majorité des membres, pour la solution du partage. Les réactions étaient prévisibles. Après trente ans de refus systématique de toute forme de compromis avec le Foyer national juif, les Arabes ne pouvaient que rejeter le plan de l'UNSCOP. La commission politique de la ligue arabe met les points sur les "i": ce sera la guerre. Bevin est presque aussi virulent et se prononce pour une espèce d'abstention active ("au moins, épargnons-nous du sang britannique"): en fait, il s'agit de ne rien faire pour aider à réaliser le plan de l'ONU, de tout faire pour le saboter. Ce que l'UNSCOP offre aux juifs est très en-deçà de leurs aspirations, mais ils s'empresent de saisir la chance qui ne se représentera peut-être pas deux fois. Face à la politique du tout ou rien des Arabes, la direction sioniste pratique l'art du possible.

Quant aux Soviétiques, ils partagent avec les

sionistes sinon les mêmes objectifs-il s'en faut de beaucoup, comme on le verra au bout de cette brève lune de miel-du moins le privilège de la lucidité politique.

## L'intervention de Léon Blum

La session d'automne de l'Assemblée s'ouvre à la mi-septembre et devient aussitôt un terrain de chasse aux voix, en prévision du débat sur le rapport de l'UNSCOP. Faute de pouvoir passer en revue toutes les puissances concernées, arrêtons-nous un bref instant sur le cas français. Le gouvernement du socialiste Paul Ramadier a décidé d'approuver le plan de partage. Mais, il est renversé le 19 novembre et, dans l'inter-règne qui s'ensuit, des fonctionnaires du Quai d'Orsay et les chefs de la mission à l'ONU tentent de jouer, selon une tradition déjà ancienne de la diplomatie française, la carte arabe. Inquiet, Weizmann appelle Léon Blum, à l'époque retiré des affaires, mais dont le prestige restait grand, et le supplie de jeter tout son poids dans la balance. Le vieux leader socialiste intervient auprès du président Vincent Auriol et du nouveau premier ministre, Robert Schumann, et envoie une lettre pressante à Georges Bidault, ministre des affaires étrangères: "Mon cher ami. J'apprends de mauvaises nouvelles. L'abstention française entrainerait celle de Spaak (2). Si la Belgique s'abstient, la Hollande et le Luxembourg suivront l'exemple. Ce n'est pourtant pas sur ce terrain que la France doit attirer à elle les petits États... Une forte majorité qui déconcerte la menace arabe, les mesures d'exécution dont l'ONU prenne collectivement la responsabilité, il n'y a pas d'autre solution satisfaisante. Mais, de toute façon, il faut aboutir. La position de l'Angleterre étant variable et inconditionnelle, elle évoluera en tout état de cause. La prolongation d'un vague statu quo n'évitera donc pas la collision et l'effusion de sang... Au point de vue "humanitaire", nous n'aurons rien gagné. Mais nous aurons, au débit de notre compte dans l'opinion universelle et au débit de notre propre conscience, une injustice et un manque de courage. Par-dessus le marché, nous aurons donné le signal de la dissidence dans l'unique débat où, jusqu'à présent, l'URSS et les États-Unis se soient trouvés d'accord. Cela vaut que vous réfléchissiez encore..."

Idith Zertal

Le Monde du 22 et 23 novembre 1987

## Notes de Amar Naïf Messaoud :

(1) En juillet 1947, 4 500 réfugiés juifs de différentes nationalités, dont 1 732 femmes et 955 enfants, quittaient le port de Sète (Hérault) sur un bateau de fortune baptisé Exodus-1947 dans l'espoir de gagner la "Terre promise". Mais le navire fut intercepté par la marine britannique au large de la Palestine. Les passagers, transférés sur trois bateaux-prisons, entassés dans des conditions sanitaires épouvantables, furent ramenés à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône) dix-huit jours après leur départ. (Le monde du 12 décembre 2007)

(2) Paul-Henri Spaak: Ministre belge des Affaires étrangères, président de la première Assemblée générale de l'ONU à partir du 10 janvier 1946. Son mandat expira en janvier 1947.





Par AFP

**A** ce stade, selon un décompte réalisé par l'AFP, 118 membres du Nouveau Front populaire de gauche ont choisi de se désister, ainsi que 78 de la coalition macroniste Ensemble pour la République. Auxquels s'ajoutent trois députés rattachés au parti de droite Les Républicains (LR) et une élue ultramarine sans étiquette, sur un total de plus de 300 triangulaires.

Souvent sans enthousiasme, les retraits de candidats macronistes ou de gauche ont lieu dans l'écrasante majorité des circonscriptions où au moins trois candidats étaient qualifiés et où le parti lepéniste est en mesure de l'emporter.

L'objectif est d'empêcher le RN d'obtenir la majorité absolue de 289 députés. S'il était atteint, s'ouvrirait alors pour les opposants au parti d'extrême droite la tâche complexe de la formation d'une majorité ou d'un gouvernement alternatif en capacité de diriger la France.

De son côté, Jordan Bardella, prêt à entrer à Matignon, a dénoncé des "alliances du déshonneur" et appelé les électeurs à lui accorder une majorité absolue "face à la menace existentielle pour la nation française" que représente selon lui le Nouveau Front populaire.

La ministre Dominique Faure (Parti Radical), qui annonçait son maintien lundi, s'est finalement retirée. Les regards se tournent notamment vers l'Hérault et la secrétaire d'Etat Patricia Mirallès. Plusieurs candidats du camp macroniste qui envisageaient de se maintenir ont renoncé mardi.

Illustration de ces désistements : dans le Calvados, le candidat LFI s'est retiré pour favoriser la réélection d'Élisabeth Borne, que la gauche a pourtant vigoureusement combattue sur les réformes des retraites et de l'immigration.

## Législatives en France La barre des 200 désistements contre le RN franchie

*D'ultimes tractations précédaient la clôture, hier, mardi à 18H00, du dépôt des candidatures pour le second tour des élections législatives, alors que la barre des 200 désistements a été franchie, dans une tentative de constitution d'un "front républicain" contre un Rassemblement national, aux portes de la majorité absolue.*



Dans l'autre sens, en dépit du "ni RN, ni LFI" prôné par Édouard Philippe, un candidat Horizons en Seine-Maritime, Laurent Bonnatte, s'est retiré, offrant ainsi la possibilité à une députée sortante LFI Alma Dufour de conserver son siège.

Quelques exceptions subsistent, comme le Renaissance Loïc Signor qui se maintient dans la circonscription de l'Insoumis Louis Boyard, un député "contre la République" selon le parti présidentiel.

Loin de ces équations nationales, à Paris, le sortant Renaissance et candidat dissident Gilles Le Gendre s'est retiré et appelle à voter pour la gauche contre le candidat macroniste poussé par Rachida Dati.

**«pas une voix» pour le RN** Emmanuel Macron a affirmé à ses ministres que "pas une voix" ne devait "aller à l'extrême droite", rappelant que la gauche s'était mobilisée face au RN en 2017 et en 2022 permettant sa propre accession à l'Élysée.

Une manière de répondre à ceux qui, dans sa majorité comme Bruno Le Maire, renvoient dos-à-dos le RN et La France insoumise, accusée d'avoir flirté pendant la campagne européenne avec l'antisémitisme.

Et Gabriel Attal d'enfoncer le clou mardi. "Les seuls en capacité d'avoir une majorité absolue, c'est le Rassemblement national, il faut empêcher ça", a-t-il martelé, en soulignant que "désistement ne veut pas dire ralliement" lors d'un

déplacement de campagne.

"Je suis chef de la majorité", a-t-il rappelé au ministre des Finances. Côté société civile, une intersyndicale composée de la CFDT, CGT, Unsa, FSU et Solidaires, a appelé à voter pour les candidats "les mieux placés pour battre l'extrême droite", tout comme un millier d'historiens dans une tribune dans Le Monde. De son côté, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) est resté sur sa ligne "ni RN, ni LFI".

**Assemblée «plurielle»**

Dimanche, la vague bleu marine a déferlé avec plus de 10,6 millions de voix, soit 33,1% des suffrages, un niveau historique - hors second tour de la présidentielle de

2022.

Lors du premier tour dimanche, le RN a fait élire 39 députés, à commencer par Marine Le Pen dans le Pas-de-Calais. Le parti à la flamme, allié à Eric Ciotti, s'est qualifié dans 443 des 577 circonscriptions et est en tête dans 296 d'entre elles.

Pour la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale, l'extrême droite pourrait gouverner la France. Et peu d'options s'offrent aux autres forces politiques pour l'en empêcher.

Jordan Bardella a déjà fait savoir qu'il refuserait le poste de Premier ministre s'il ne disposait pas d'une majorité absolue, soit 289 députés.

Mais, si le RN s'en approche, avec "par exemple 270 députés", Marine Le Pen a indiqué que son parti chercherait à attirer "des députés par exemple divers droite, divers gauche, LR, qui ont exprimé par le passé une proximité avec nous".

Si le RN ne pouvait gouverner, les macronistes, une partie de la gauche et certains LR pourraient essayer de former une "grande coalition", courante dans les pays européens mais étrangère aux traditions politiques françaises.

Gabriel Attal a ainsi souhaité que sorte des urnes une "Assemblée plurielle", le LR Xavier Bertrand évoquant de son côté un "gouvernement de sursaut national".

"Beaucoup de ceux qui hier étaient de manière acharnée dans l'opposition réfléchissent", a assuré François Bayrou.

Mais Manuel Bompard a exclu que LFI participe à une telle coalition. "Les Insoumis ne gouverneront que pour appliquer leur programme, rien que le programme mais tout le programme", a-t-il affirmé.

## Depuis le début de l'agression sioniste en Palestine 8.672 étudiants tombés en martyr

**L**e ministère palestinien de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a indiqué, hier, mardi, que 8.672 étudiants sont tombés en martyr et 14.583 autres ont été blessés depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Gaza et la Cisjordanie occupée, le 7 octobre dernier. Le nombre d'étudiants tombés en martyrs dans la bande de Gaza a atteint plus de 8.572, tandis que le nombre de blessés est passé à 14.089, alors qu'en Cisjordanie, 100 étudiants sont tombés en martyrs et 494 autres ont été blessés, en plus de 349 arrestations, précise le ministère dans un communiqué.

Outre les étudiants, 497 enseignants et personnel de l'administration sont tombés en martyrs et 3.402 ont été blessés dans la bande de Gaza et en Cisjordanie où plus de 109 d'entre eux ont été arrêtés, ajoute la même source.

Par ailleurs, le ministère a fait savoir que

353 écoles publiques, universités, bâtiments appartenant à des universitaires et 65 autres appartenant à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés (UNRWA), ont été bombardés et vandalisés dans la bande de Gaza, ce qui a entraîné de graves dommages à 139 de ces structures et la destruction totale de 93 d'entre elles.

En Cisjordanie 57 écoles ont été prises d'assaut et vandalisées, alors que 133 écoles publiques ont été utilisées comme centres d'hébergement dans la bande de Gaza, précise également le communiqué. Le ministère palestinien de l'Éducation a, en outre, souligné qu'environ 620.000 élèves de la bande de Gaza sont toujours privés de scolarisation depuis le début de l'agression sioniste, tandis que la plupart des élèves souffrent de traumatismes psychologiques et sont confrontés à des conditions sanitaires difficiles.

**10 Palestiniens tués suite à une frappe aérienne à Gaza**

Par ailleurs, dix Palestiniens ont été tués et d'autres blessés, hier, mardi, par une frappe aérienne israélienne qui a visé un marché au sud-est de la ville de Gaza.

« Dix martyrs et plusieurs blessés ont été amenés à l'hôpital baptiste Al-Ahli à la suite d'une frappe aérienne israélienne ayant visé le quartier d'Al-Zaytoun », ont indiqué des sources médicales, selon l'agence Anadolu.

L'aviation israélienne a bombardé un marché bondé près de la mosquée Shama'a dans le quartier d'Al-Zaytoun, causant de nombreux morts et blessés, ont déclaré des témoins oculaires à Anadolu.

Israël, qui fait fi d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies exigeant un cessez-le-feu immédiat, s'est attiré les foudres de la communauté internationale en poursuivant son offensive

brutale sur Gaza depuis le 7 octobre 2023. Au moins 37 900 Palestiniens ont été tués depuis lors, principalement des femmes et des enfants, tandis qu'environ 87 000 autres ont été blessés, selon les autorités sanitaires locales.

Plus de huit mois après le début de la guerre israélienne, de vastes étendues de Gaza sont réduites à l'état de ruines et soumises à un blocus paralysant qui prive les habitants de denrées alimentaires, d'eau potable et de médicaments.

Israël est poursuivi pour crime de génocide devant la Cour internationale de justice, dont la dernière ordonnance lui a enjoint de mettre immédiatement fin à son opération militaire dans la ville de Rafah, dans le sud de l'enclave, où plus d'un million de Palestiniens avaient trouvé refuge avant que la ville ne soit envahie, le 6 mai dernier.

R. I.



## Analyse

# La Bourse moins inquiète sur l'issue du scrutin que les Français eux-mêmes !

**Impossible d'assister à un dîner entre amis ou à une réunion de famille sans percevoir un énorme désarroi face au verdict des urnes de ce dimanche. Les chaînes d'info en continu distillent à longueur de journée un discours catastrophiste. Du côté des dirigeants politiques, aucune parole n'est assez forte pour discréditer l'adversaire ou effrayer l'électeur.**

Par **OBJECTIF RENDEMENT**

**P**endant que la société française est au bord de la crise de nerfs, les marchés financiers tentent de temporiser. Les plus gros écarts sur les valeurs du CAC 40 ont été touchés dans la semaine qui a suivi l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale. Depuis, la volatilité reste forte, mais, en dépit d'une ouverture en baisse vendredi, le « sell off » que de nombreux analystes redoutaient de la part des investisseurs internationaux ne s'est pas produit.

Les taux de la dette française se sont tendus au cours de ces quinze derniers jours, mais autour de 3,20% pour les emprunts d'Etat à 10 ans, les rendements n'ont pas explosé à la hausse. Le « spread » de taux, l'écart de rendement par rapport à l'Allemagne, s'est creusé à 0,79 point de pourcentage dès le 10 juin et depuis il se maintient autour de ce niveau. L'écart est comparable à celui qui avait été atteint lors des élections législatives de 2017. L'incertitude politique n'est pas la seule responsable de ces tensions. L'explosion de la dette française et la dégradation de notre note financière par les principales agences internationales y sont aussi pour beaucoup dans l'aggravation de la situation. Seul point positif, la mise en place d'une procédure de contrôle de la France par l'Union Européenne pour déficit excessif est perçue par les marchés comme un garde-fou contre de nouveaux dérapages.

La sanction est plus forte au niveau des écarts de performances entre le CAC 40 et le Dax 40. A la clôture de jeudi, l'indice phare de la Bourse de Paris était en baisse de 6,54% sur un mois, comparé à un repli de 2,57% pour la référence équivalente allemande. A y regarder de plus près, il ressort que le décrochage par rapport au Dax est surtout visible en examinant les performances comparées des deux marchés depuis le début de l'année. Alors que les valeurs



françaises apparaissent désormais en légère baisse sur le semestre (-0,17%), les allemandes progressent de 8,70%. Le repli dès le début du mois de mars des grandes valeurs du luxe françaises représentant un poids prépondérant au sein du CAC 40 a fortement contribué à creuser l'écart. L'autre explication est plus structurelle, elle relève de la prise en compte désormais visible de la perte de compétitivité des entreprises françaises par rapport à leurs concurrentes d'outre-Rhin. Inutile de dire qu'il ne faudrait pas que nos faiblesses s'accroissent encore, avec des mesures budgétaires irresponsables prises sous la pression des deux partis extrêmes au sein de la prochaine Assemblée nationale.

La semaine dernière, nous avons pris le pari que le creux du marché serait touché dans l'entre-deux tours. Nous verrons si notre analyse s'avère

fondée, mais pour l'heure nos portefeuilles résistent bien à la baisse récente des marchés. Notre premier graphique montre que nos sélections de fonds, le portefeuille ISR/PEA et le Monde composé d'ETF internationaux affichent sur un mois glissant une performance parfaitement stable, alors que le CAC 40 perd plus de 7% sur la même période.

La bonne tenue de la sélection Monde s'explique en grande partie par notre forte présence sur le Nasdaq via le tracker Amundi Nasdaq 100 PEA et l'achat de parts de l'Amundi Euro STXBNK investi sur les plus grandes valeurs bancaires de la zone euro ayant bénéficié d'un beau rattrapage. Le portefeuille Défensif qui sous-performe le marché depuis le 1er janvier parvient à mieux résister avec un repli de 5,21% sur un mois glissant. Cette résistance toute relative s'explique avant tout par le poids important réservé aux liquidi-

tés qui amortissent l'effet de la baisse des cours sur la valeur du portefeuille. L'Offensif, plus engagé sur le marché, baisse autant que le CAC 40 sur un mois glissant. Fidèles à notre engagement consistant à mener sur ce portefeuille une stratégie offensive en toute circonstance, nous sommes revenus à l'achat cette semaine sur deux valeurs technologiques françaises qui ont été très malmenées au cours de ces derniers temps. Il s'agit du fabricant de puces franco-italien STMicroelectronics avec 300 titres achetés mercredi après-midi et autant d'actions du concepteur de logiciels d'aide à la production industrielle Dassault Systèmes acquises le même jour.

Quelle stratégie pour l'entre-deux tours et au-delà ? La sanction subie par les valeurs françaises apparaît clairement dans la constatation d'un écart de performance de près de 9% sur le premier semestre entre



l'indice CAC 40 et les indices DAX et EuroStoxx50. Une telle différence semble indiquer que le risque politique français est désormais bien intégré dans les cours (« pricé » pour reprendre le langage parlé des traders). Une sous-performance de cette ampleur entre le CAC 40 et le Dax 40 ne s'est produite que deux fois au cours des 10 dernières années (après les élections de 2017 et au moment de la remontée post-Covid des marchés en 2020 qui avait été beaucoup plus rapide pour les valeurs allemandes). A chaque fois le fossé a été comblé. Si le scrutin du premier tour éloigne la menace d'une arrivée au pouvoir des extrêmes et favorise la recherche d'un gouvernement de compromis écartant toute tentative de dépenses budgétaires inconsidérées, les actions françaises devraient rebondir dès les premières séances de la semaine de l'entre-deux tours. Dans ce cas nous n'hésiterons pas à renforcer les positions sur l'ensemble des portefeuilles, comme nous avons commencé à le faire ce jeudi sur l'Offensif.

Un « rallye de soulagement » typique des périodes post-électorales a de fortes chances de favoriser les valeurs ayant le plus souffert au cours des quinze derniers jours. Au sein du CAC 40, nous pensons en priorité aux valeurs financières (BNP Paribas et Société Générale), les concessions autoroutières (Vinci notamment), les services aux collectivités (Veolia par exemple), l'automobile (Renault et Stellantis), l'énergie (comme Engie) ou le secteur de l'armement et de l'aéronautique (Thales et Safran). Mais aussi certaines valeurs de croissance ayant été maltraitées, comme L'Oréal, Capgemini, Publicis ou Air Liquide. Sans oublier nos champions nationaux du luxe, comme Hermès International ou LVMH. Il faut aussi bien garder à l'esprit que pendant que les opérateurs européens se concentrent sur le tumulte causé par les élections françaises, la tendance de fond du marché se joue aux Etats-Unis, où les signes de ralentissement de l'activité industrielle et de la consommation des ménages, ainsi que l'évolution des données relatives à l'inflation, joueront un rôle crucial sur les perspectives boursières du second semestre qui démarre cette semaine.

In Zonebourse





## Torchage de gaz

# L'Iran surpasse l'Irak et passe au deuxième rang mondial

*L'Iran a dépassé l'Irak en 2023 pour devenir le second plus grand émetteur de torchage de gaz au monde après la Russie, révèle un rapport de la Banque Mondiale.*

Selon le dernier rapport sur le torchage de gaz de la Banque Mondiale, publié en juin 2023, le volume total de gaz torché a connu une augmentation de 7% pour atteindre 148 milliards de mètres cubes, le niveau le plus élevé depuis 2019. Cette augmentation intervient après une période de baisse en 2022, mettant en lumière les défis persistants dans la réduction globale de cette pratique néfaste.

### Augmentation Significative en Iran

L'Iran a enregistré une hausse notable de 19% du volume de gaz torché en 2023, atteignant 20,4 milliards de mètres cubes. Cette augmentation est particulièrement préoccupante car elle coïncide avec une augmentation de la production pétrolière dans le pays, résultant en un bond de 8% de l'intensité de torchage, la plus élevée depuis le début des estimations par satellite en 2012. La Banque Mondiale souligne un manque d'investissement dans les infrastructures et l'utilisation du gaz, facteur clé derrière cette augmentation.

### Comparaison Régionale et Efforts de Réduction

Dans le reste de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, la situation varie significativement. Par exemple, l'Arabie Saoudite a enregistré une hausse de 31% de son volume de torchage, malgré une production de pétrole légèrement réduite en raison des engagements pris avec l'OPEC+.



À l'inverse, l'Irak a légèrement réduit son torchage de gaz de 1% malgré une augmentation de la production de pétrole, grâce à des accords récents avec des entreprises américaines visant à réduire le torchage. L'Égypte, Oman et l'Algérie ont également enregistré des baisses de leur volume de torchage de gaz, avec Oman notamment qui a signalé une diminution continue pour la quatrième année consécutive, grâce à

des initiatives proactives de réduction menées par Petroleum Development Oman.

### Implications et Perspectives Futures

L'augmentation de l'intensité de torchage en Iran et dans d'autres pays de la région souligne un besoin critique d'investissements dans les technologies de réduction du gaz torché et dans les infrastructures permettant une meilleure utilisation du gaz naturel. Ces investissements sont essentiels non seulement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre mais aussi pour optimiser la valeur énergétique des ressources naturelles. La coopération internationale et l'innovation technologique joueront un rôle clé dans la résolution de ces défis énergétiques et environnementaux.

Alors que le torchage de gaz reste un défi majeur pour les pays producteurs de pétrole, les variations régionales en termes de volume et d'intensité de torchage reflètent des différences dans les politiques nationales et l'efficacité des initiatives de réduction. L'accent sur les investissements et les technologies de pointe est crucial pour atténuer ces pratiques et améliorer la durabilité environnementale des opérations pétrolières.

energynews

### COMMUNICATION



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION  
ENTREPRISE NATIONALE D'ÉDITION ET DE PUBLICITÉ  
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL DE 7.750.000.000 DA

Direction Centrale de Marketing et de Communication

Ref: ESK/DCMC/2024

### Communiqué

L'honorable jury de la septième édition du Grand Prix Assia Djebar du Roman s'est réuni le mercredi, 26 juin 2024 au siège de l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité ANEP pour annoncer les titres des romans retenus pour la short liste. Cette dernière est composée de 11 titres : 5 en arabe, 3 en tamazight et 3 en français.

#### • La langue arabe :

- 1- زوجة السيدين، علي هجرسي، دار خيال للنشر والترجمة.
- 2- مدن للمرجان، رحلة إلى المرسي الخرز القديم، زهرة كشاري، دار ميم للنشر والتوزيع.
- 3- مرجاجو شظايا وندوب، بن شارف حميدي، دار خيال للنشر والترجمة.
- 4- مارافون وقت الظهيرة، فارس كيش، دار كلاما للنشر والتوزيع.
- 5- فوارية، إنعام بيوض، دار ميم للنشر والتوزيع.

#### • La langue tamazight :

- 1- Abbuh !, Amrane Salem, les éditions Imtidad.
- 2- Tezgerirga, Bellal Tilelli, les éditions Imtidad.
- 3- 1954, Talalit n usirem, Kerrache Hachemi, Tira Editions.

#### • La langue française :

- 1- Le Bouclier de Massinissa, Gasmia Ahmed, Editions Frantz Fanon.
- 2- Les Gens du Peuplier, Metref Arezki, Casbah éditions
- 3- Sin, La Lune en miettes, OTMANI Abdelaziz, Casbah Editions.

La cérémonie d'attribution du Grand Prix Assia Djebar du Roman aura lieu le mardi 09 juillet 2024 à la salle « El Mawakif », hôtel El Aurassi, Alger.

Futura

Eco Times du 03/07/2024

Anep Gratuit 0063

## Renouvelable

# Le moteur le plus efficace au monde devient une centrale électrique à l'hydrogène !

Un constructeur de moteurs finlandais vient de dévoiler son projet de créer des centrales électriques à hydrogène en utilisant son moteur géant inscrit au livre Guinness des records. Son but est de compenser la nature intermittente des énergies renouvelables.

À cause de la variabilité des énergies renouvelables comme le solaire ou l'éolien, il est nécessaire d'avoir des centrales plus classiques pour compenser lorsque la production baisse. L'entreprise finlandaise Wärtsilä propose une solution en transformant son moteur Wärtsilä 31 en générateur et en le convertissant à l'hydrogène.

Attention, il ne s'agit pas d'un « petit » moteur comme pour une voiture. Le Wärtsilä 31 est conçu pour les bateaux et mesure 8,7 mètres de longueur pour 4,7 mètres de hauteur, avec un maximum de 13 142 chevaux (9 800 kW). De plus, il est homologué au Guinness des records en tant que moteur diesel à quatre temps le plus efficace au monde.

Le constructeur vient de créer sa première centrale électrique basée sur ce moteur. Le Wärtsilä 31 est proposé en deux versions,

dont une qui fonctionne uniquement à l'hydrogène. En attendant d'avoir une production d'hydrogène vert suffisante pour cet usage, la firme propose une seconde version qui fonctionne au gaz naturel, et qui accepte un mélange contenant jusqu'à 25 % d'hydrogène.

### Une centrale qui démarre en 30 secondes

Elle est « hydrogen ready », autrement dit elle offre la possibilité de la convertir à l'avenir au 100 % hydrogène. L'avantage d'une centrale basée sur ce moteur est qu'il est possible de démarrer la production d'énergie en seulement 30 secondes afin de compenser toute baisse dans la production des énergies renouvelables. Avec la version à l'hydrogène pur, la centrale n'émet pas de dioxyde de carbone.

La version « hydrogen ready » de la centrale a déjà reçu la certification de TÜV SÜD pour la première phase sur un total de trois phases. Wärtsilä compte ouvrir les commandes en 2025, avec les premières livraisons en 2026.









Jan Kasnik

1 Aude Lejeune et Anne Revillard ouvrent le dossier thématique en présentant le handicap comme une construction sociale émergente dans une société discriminante et peu accessible. Dans ce cadre, le champ des disability studies émerge pour expliquer la genèse, la persistance et les conséquences de ces inégalités. Différentes disciplines s'emparent alors du handicap, dont le droit. Si de nombreuses études existent dans ce champ dans les pays anglophones, ce domaine de recherche est moins consolidé dans l'académie francophone. C'est pourquoi ce numéro vise à présenter cinq recherches francophones, qui interrogent notamment l'importance du handicap en tant que catégorie administrative, mais aussi les réceptions complexes et plurielles des droits à différentes échelles, individuelle et locale.

2 Les deux premières contributions analysent les mécanismes derrière la genèse et la diffusion des normes juridiques entre l'échelle internationale et nationale. Gildas Brégain étudie ainsi la création de la Déclaration des droits des personnes handicapées, adoptée par l'ONU en 1975. Cette adoption en procédure accélérée, soit un passage par une seule commission et une adoption consensuelle, sans vote, s'explique d'abord par le rôle clé des associations locales et internationales des personnes handicapées pour mettre cette problématique à l'agenda politique, préconisant l'uniformisation de la catégorie administrative du handicap et son inscription dans le droit général. Dans ce contexte, la délégation belge à l'ONU a réussi à rallier une cinquantaine de pays à sa proposition, dont deux pays du bloc soviétique et de nombreux représentants du tiers-monde. Si ce texte contribue à la normalisation juridique et sociale des personnes handicapées et qu'il mentionne de nombreux droits (éducation, accès aux soins), il n'inclut pas le droit d'accessibilité ni d'autres domaines centraux comme les aspects économiques, les droits des femmes et reproductifs. Sa portée normative reste donc limitée et sans aucune valeur contraignante. Cependant, c'est un exemple de l'émergence de valeurs universelles durant la

# Aude Lejeune, Anne Revillard (dir.), « Droit et handicap », Droit et société, n° 113, 2023



guerre froide, une période pourtant largement perçue comme celle d'une opposition claire entre deux blocs idéologiques.

3 Si la première contribution analyse la genèse d'une norme internationale, celle de Benoît Eyraud la complète en réfléchissant aux défis de la domestication d'une telle norme. Plus précisément, l'auteur analyse la difficile domestication d'un modèle du handicap basé sur les droits humains en France, qui a ratifié la Convention internationale sur les droits des personnes handicapées de l'ONU en 2010. Il montre que l'approche par les droits humains a été largement ignorée en France, aussi bien par l'État que par les associations et les professionnels du secteur médico-social. Une telle configuration a été modifiée par l'émergence d'une coalition entre les acteurs des droits humains et les associations du secteur handicap qui ont introduit le problème comme un enjeu crucial de la légitimité démocratique. Les résistances des acteurs politiques et associatifs aux références anglo-saxonnes, perçues comme inadéquates au contexte français, où le handicap est pensé notamment avec la loi du 11 février 2005, ont aussi été brisées grâce aux critiques formulées par l'ONU sur le retard français dans la mise en œuvre de la convention. Le changement des repré-

sentations, qui s'est traduit par la restitution du droit de vote aux personnes sous tutelle, n'est cependant que partiel car d'autres sujets restent impensables, comme la prise de décision substitutive pour certaines personnes en situation de handicap.

4 Si une norme juridique voit le jour et qu'elle est mise en œuvre, cela ne garantit cependant pas sa pérennité. En effet, la contribution de Pierre-Yves Baudot s'interroge sur l'inscription et de la permanence des droits dans le cadre juridique, en analysant la disparition du droit d'accessibilité du bâti, actée par la promulgation de la loi Elan en 2018. L'accessibilité des locaux d'habitation pour toutes les personnes était en effet un droit depuis la loi du 11 février 2005, qui renforçait d'ailleurs les sanctions en cas de non-respect. Le chercheur montre cependant l'importante différence entre ce texte juridique et sa mise en pratique, freinée par une forte mobilisation des promoteurs immobiliers et du secteur du bâtiment. Ces acteurs ont ainsi obtenu de nombreuses dérogations et des changements apparemment insignifiants dans la définition des termes clés du texte, avec un effet cumulé important. De plus, le manquement au droit d'accessibilité a été sécurisé juridiquement. Les associations des personnes handicapées,

qui pesaient fortement sur la définition de l'accessibilité à travers le secrétariat d'État en charge du handicap, ont perdu leur emprise sur ce problème public avec son transfert au ministère du Logement et la mise en concurrence du droit d'accessibilité avec celui d'usage. De ce fait, les personnes handicapées se sont retrouvées exclues de l'écriture du récit officiel sur les usages de la ville, dans une logique majoritaire, ce qui a permis de facto la suppression du droit d'accessibilité.

5 Les deux dernières contributions complètent les premiers articles, davantage centrés sur la genèse, l'implémentation et la permanence des normes juridiques, en analysant leur réception par les populations concernées et la mise en œuvre des droits à l'échelle locale. Aymeric Mongy propose ainsi une réflexion sur le droit à une réponse accompagnée pour tous (RAPT). Dans le contexte de fortes critiques de l'offre médico-sociale en France par les parents pendant la décennie de 2010 et de plusieurs affaires judiciairisées avec une forte visibilité médiatique, la création de ce droit avait pour but affiché d'offrir aux bénéficiaires un accompagnement plus proche et adapté à leurs parcours. Cependant, dans la pratique, les maisons départementales des personnes handicapées, structures décentralisées en charge des politiques du handicap en France, se sont saisies de ce mécanisme, qui n'est quasiment pas sollicité par les familles dans le département faisant l'objet de l'enquête, pour faire des économies dans un contexte d'austérité budgétaire, sans vraiment se soucier de la cohérence des parcours des bénéficiaires. La rhétorique affichée par la classe politique, celle des droits, entre alors en contradiction avec l'effet de la politique publique, à savoir une rationalisation gestionnaire du secteur médico-social. En somme, cette étude démontre que la judiciarisation des affaires ne se traduit pas toujours par les avancées souhaitées sur le terrain et qu'un combat juridique ne permet pas automatiquement que les droits s'emportent sur les mécanismes de régulation gestionnaire par les pouvoirs publics.

6 Finalement, Célia Bouchet et Anne Revillard se focalisent sur

le point de vue des bénéficiaires et interrogent le sens que donnent des personnes en situation de handicap moteur, déficientes visuelles ou ayant des troubles « dys » à la reconnaissance de la qualité du travailleur handicapé, une catégorie administrative qui leur permet d'accéder à un emploi dans le cadre du quota des 6%, mais qui peut aussi engendrer des effets discriminatoires. Selon les chercheuses, le recours à cette catégorisation est très courant chez les personnes dont les limitations fonctionnelles sont visibles (soit les personnes handicapées motrices ou déficientes visuelles), et beaucoup plus atypique chez celles ayant des troubles dys, qui n'ont été reconnues comme handicapées qu'avec la loi de 2005. De nombreuses personnes ne croient pas vraiment dans l'efficacité du dispositif, mais elles en font quand même la demande pour rendre service à leur employeur. D'autres, au contraire, préfèrent de ne pas le faire, par principe, ne se considérant pas comme suffisamment handicapées ou préférant être choisies pour leurs compétences. Cette enquête nous offre donc un éclairage utile sur les tensions identitaires propres aux politiques catégorielles.

7 Les cinq études présentées qui font partie du numéro thématique portant sur le handicap offrent un éclairage précis et constructif sur la mise en œuvre des politiques publiques dans différentes arènes, aussi bien législatives que juridiques, mais également administratives ou associatives. Elles nous alertent sur le besoin d'analyser l'effet des politiques publiques au-delà des discours, sur le terrain et auprès des populations cibles, qui interprètent leurs droits de différentes manières. Ces analyses mettent en lumière comment le droit représente une arme à double tranchant pour les personnes en situation de handicap et d'autres publics vulnérables, dans une société qui reste validiste malgré des progrès accomplis. On peut regretter que certains sujets pourtant très actuels ne soient que très peu abordés, comme les droits reproductifs ou les possibilités d'une assistance sexuelle pour les personnes en situation de handicap.

**ECO TIMES**

Quotidien Algérien de l'Économie

Édité par SARL SALYA.COM, au capital social de 1.000.000,00 DA

Agrément n° : 63/20

ISSN : 2716-8476

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

**Lyazid KHABER**

Mobile : 0661.23.86.86

E-mail : [d.publication@ecotimesdz.com](mailto:d.publication@ecotimesdz.com)

**REDACTION**

E-mail : [redaction@ecotimesdz.com](mailto:redaction@ecotimesdz.com)

**DIRECTION**

E-mail : [administration@ecotimesdz.com](mailto:administration@ecotimesdz.com)

**SERVICE COMMERCIAL & PUBLICITE**

E-mail : [sce.publicite@ecotimesdz.com](mailto:sce.publicite@ecotimesdz.com)

**PUBLICITE**

«Pour votre Publicité s'adresser à :

L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 /

020.05.13.77

E-mail : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)

[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)

[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)

[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)

[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)

[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

**IMPRESSION**

Société d'impression d'Alger (SIA)

Zone industrielle -Alia Bab Ezzouar -

Alger

**DISTRIBUTION**

Media distribution

Quotidien édité par la SARL  
**SALYA.COM**

**Salya.com**  
COMMUNICATION ÉDITION & PUBLICITÉ

Maison de la Presse Tahar

Djaout, B n° 16 - 01, Rue Bachir

Attar - Place du 1er mai - Alger

RC : 16/00-1043189 B16 / NIS : 0

001616104318909 / NIS : 0

016 1621 02067 56 / N° d'article :

16214101662 / RIB : 038 01602

0011419001 24 / Salam Bank

Agence de Bab Ezzouar - Alger

Email : [salyacomdz@gmail.com](mailto:salyacomdz@gmail.com)

/ Site Web : [www.salya-dz.com](http://www.salya-dz.com)



**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTRE DE L'AGRICULTURE DU DEVELOPPEMENT RURAL**  
**DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU**

NIF : 411014000015084  
**Appel d'Offres National Ouvert**  
**N°06/2024**

Dans le cadre de la réalisation du programme d'indemnisation des sinistrés des feux de forêt ayant touché la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période allant du 23 au 25 juillet 2023: Programme: Agriculture et développement rural, titre IV « Dépense et transfert », Sous programme: Développement de l'agriculture.

La Direction des Services Agricoles de la Wilaya de Tizi Ouzou lance un appel d'offres national ouvert pour la plantation fruitière selon les lots:

- Lot 01: Plantation de 6579 plants arboricoles à travers la commune de Ait Yahia Moussa.
- Lot 02: Plantation de 6066 plants arboricoles à travers les communes: Tizi gheniff, Draa el Mizan, Ait Yahia Moussa, Tadmait et Tizi N'tlata.
- Lot 03: Plantation de 4899 plants arboricoles à travers la commune de Draa Ben Khedda.
- Lot 04: Plantation de 3951 plants arboricoles à travers les communes: Freha, Aghribs, Timizart, Tizi Rached, Tirmatine, Azeffoun, Illoula et Tizi Ouzou

**Conditions de participation:**

Le présent appel d'offres national s'adresse aux :

- Etablissements de réalisation des plantations arboricoles ayant un agrément en cours pour l'exercice de l'activité de production ;
- Etablissements de réalisation des plantations arboricoles ayant un agrément en cours pour l'exercice de l'activité de vente ;
- Etablissements de travaux forestiers (ETF) ayant comme code sur le registre de commerce 101103 et un agrément de production ou de vente en cours de validation

Les intéressés par le présent appel d'offres sont invités à retirer les cahiers des charges y afférents et déposer leurs offres à l'adresse suivante:

"Direction Des Services Agricoles de la Wilaya de Tizi Ouzou"  
 ex Souk el Fellah le Belloua -Tizi - Ouzou.

**Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :**

**-Dossier administratif**

- Déclaration de candidature signée, cachetée et datée.
- Déclaration de probité signée, cachetée et datée.
- Copie légalisée de l'agrément en cours de validité.
- Copie du registre de commerce authentifié par le CNRC et statuts de l'entreprise dûment légalisés.
- Pièces fiscales et parafiscales (CNAS - CASNOS).
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier.
- Numéro d'identification fiscale (NIF) et numéro d'identification statistique (NIS).
- Attestation de dépôts des comptes sociaux pour les entreprises sous forme de société
- Bilans des 03 dernières années: 2020-2021-2022
- Dossier technique :

- Déclaration à souscrire signée cachetée et datée des soumissionnaires.

Liste des moyens matériels spécifiques aux travaux objet du présent cahier des charges, dûment justifiés par des cartes grises pour le matériel roulant et facture d'achat pour autres matériels.

- Copie légalisée du certificat d'agrément des plants.

-Le cahier des charges dûment renseigné, signé, cacheté et daté portant à la dernière page la mention manuscrite lu et approuvé

-Délai d'exécution.

**NB :** Toute pièce présentée doit être en cours de validité

Le détail des dites pièces est repris soigneusement dans le cahier des charges (article 06)

**- Offre financière :**

- Soumission signée, cachetée et datée ;
- Bordereaux des prix unitaires complétés par les prix en chiffres et en lettres, cachetés et datés ;
- Devis quantitatif et estimatif cachetés et datés ;

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offre dans la presse ou le BOMOP. Les offres doivent être déposées sous plis portés, l'enveloppe extérieure doit être cachetée et anonyme comportant la mention suivante:

**Direction Des Services Agricoles de la Wilaya de Tizi Ouzou Appel d'Offres National Ouvert N° /2024 « A ne pas Ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La date et l'heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de la durée de présentation des offres avant 10h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de validité de l'offre est fixée à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôts des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à Dix heures Trente minute (10h30mn) au siège de la Direction des Services Agricoles.

République algérienne démocratique et populaire.

Wilaya de Chlef .

Daira d'Abou El -Hassen.

Commune d'Abou El -Hassen .

**Annnonce de l'ouverture d'une enquête publique pour le projet de plan d'occupation des sol n°10 (POS N°10 ) dans l'agglomération secondaire « Si El Walid », ex-Khalloul commune d'Abou El -Hassen Wilaya de Chlef.**

Le président du Assemblée populaire communale de la commune d'Abou El-hassen annonce aux citoyens résidents de la commune l'ouverture d'une enquête publique pour le plan d'occupation des sol n°10 (POS N°10 ) à l'agglomération secondaire de Si El Walid Ex-Khalloul , la commune d'Abou El-Hassen pour une durée de soixante (60) jours à compter de la date de publication de cette annonce dans les journaux nationaux , les citoyens sont invités à soumettre leurs et leurs observations et suggestions dans le registre didié mis à disposition au Bureau d'urbanisme de la commune , quotidiennement de huit (8) heures du matin jusqu'à quatre heures trente (16h30) du soir sauf les vendredis, samedis et jours fériés.

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**Wilaya de Bejaia - Daira de Bejaia - Commune de Bejaia**



المجلس الشعبي البلدي

**NIF : 096206019213142**

**AVIS D'INFRACTUOSITE**

Conformément aux dispositions de l'article 40 alinéa 2, du décret Présidentiel N° 15 - 247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national N°22/2023, paru dans les quotidiens nationaux concernant le projet relatif à :

**Revêtement de la voie principale KRIM BELKACEM vers TIZI.**

Que l'appel d'offre est déclaré infructueux, motif offres dépasses l'autorisation du programme.





**Salya.com**  
COMMUNICATION EDITION & PUBLICITÉ



[WWW.SALYA-DZ.COM](http://WWW.SALYA-DZ.COM)

**AVEC NOUS  
VOUS ÊTES  
LES  
MEILLEURS**

*Notre art  
Votre chef-d'œuvre*

**NOTRE MÉTIER : FAIRE DE  
VOTRE PARTICIPATION AUX  
FOIRES & EXPOSITIONS, UNE  
GRANDE RÉUSSITE**

Nous nous occupons de :

- La Fabrication de stand pour foires et expositions ;
- L'Aménagement de stands sur mesure, location de mobilier, montage et installation ;
- La Réalisation de vos différents supports de communication (print, virtuels, audio-visuel) ;
- Relations presse et publicité ;

**POUR NOUS CONTACTER ET DEMANDER UN DEVIS  
APPELEZ SIMPLEMENT LE 0661.23.86.86**

**EMAIL: SALYACODZ@GMAIL.COM**